

**Appel à projet ARS n°2021-38-LHSS
Création de 9 places de lits halte soins santé (LHSS)
dans le département de l'Isère (Nord Isère ou Isère rhodanienne)**

AVIS DE LA COMMISSION

**Commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social du 29 juin 2021
placée auprès du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes**

Un projet a été reçu au siège de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes pour l'appel à projet ARS n°2021-38-LHSS dédié à la création de 9 places de lits halte soins santé (LHSS) dans le département de l'Isère (Nord Isère ou Isère rhodanienne).

Le projet a été instruit et soumis à la commission d'information et de sélection du 29 juin 2021.

Suite à l'audition de l'opérateur « ALFA3A », la commission a décidé, à l'unanimité, de ne pas classer le projet de l'association.

Conformément à l'article R313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, l'avis de la commission de sélection est publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il est également mis en ligne sur le site internet de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 20 juillet 2021

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes,
Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie
Signé, Raphaël GLABI